

Ecole élémentaire Gérard Philippe
Rue des ouvriers papetiers
38430 Moirans

Conseil d'école - 1er trimestre 2015 / 2016

Lundi 2 novembre 2015 - 18 h / 20 h

Présents :

Directrice : Mme THEVENARD

Enseignants : Mmes ACHAICHIA - BERGERET - BOUILLET - FLEURY - FLORI -
MAGALHAES - MERCIER - SOUID -

Excusée : Mme SORANZO

Municipalité : Mmes TARI - GIRIN

Excusée : Mme NARDIN

Parents d'élèves : Mmes COLLOMB - FERNANDES - GUYOT - JOYARD PITIOT -
MEUNIER

DDEN : Mr GAUDUEL

Ordre du jour :

1 - Lecture et vote du règlement intérieur

Les modifications apportées : rajout de « Il est interdit de ... » ; modifications à
apporter pour la rentrée prochaine : rajouter « interdit de courir dans les couloirs ».

Vote : adoption du règlement intérieur à l'unanimité

2 - Effectif des classes

CP Mme Magalhaes : 26 élèves

CP / CE1 Mme Flori : 25 élèves (13 CP + 12 CE1)

soit 39 CP

CE1 / CE2 Mmes Fleury / Achaichia: 27 élèves (15 CE1 + 12 CE2)

soit 27 CE1

CE2 Mmes Souid / Mercier : 26 élèves

soit 38 CE2

CM1 Mme Bouillet : 26 élèves

CM1 / CM2 Mmes Bergeret / Achaichia : 25 élèves (12 CM1 + 13 CM2)

soit 38 CM1

CM2 Mmes Thévenard / Achaichia : 27 élèves

soit 40 CM2

Total de 182 élèves à ce jour.

3 - Adaptations sur le temps scolaire

Sujet évoqué à la demande des parents d'élèves : les parents demandaient l'avis des enseignants sur l'impact de la réforme en matière pédagogique. Cependant, en temps de conseil d'école, nous n'avons pas à parler de pédagogie (devoir de réserve).

Les parents souhaitent avoir un bilan sur la mise en place de la réforme du temps scolaire, car il n'y a plus de temps de concertation au niveau municipal.

Réponse de la mairie : un comité de pilotage avec la mairie a été réalisé en janvier dernier et a permis des ajustements sur le périscolaire ; un nouveau comité de pilotage est prévu en janvier prochain.

Les enseignants insistent sur le fait que l'expérience est encore récente et que nous n'avons pas de moyens d'analyse stricts, seulement un vécu qui n'est que subjectif.

La FCPE, ayant défendu cette réforme, souhaite localement faire un diagnostic partagé. Qu'est-ce qui est prévu au niveau ministériel en matière de bilan ? La mise en place de la réforme était rythmée. En tant qu'association, un bilan sur des communes de taille comparable pourrait apporter des informations intéressantes pour le bilan.

Les parents doivent pouvoir donner leur ressenti par rapport à cette 1ère année de mise en place. *Avis de parents* : fatigue accrue, et certains parents ont diminué les activités périscolaires.

Mairie : un bilan de la réforme sur l'impact financier municipal a été réalisé. Le budget sur le périscolaire montre aujourd'hui une augmentation de 115 euros par élève. Les subventions sont encore mises en place cette année, mais rien n'est assuré pour la suite. La CAF poursuit son engagement, avec un paiement non plus sur le temps de présence de l'enfant, ce qui est ingérable, mais par présence de l'enfant sur le temps périscolaire ; les aides sont donc encore là pour cette année, mais le fond d'amorçage risque de ne pas perdurer ce qui engagera des frais supplémentaires, liés en plus aux baisses de dotation générales.

Les besoins affirmés par les parents sont plus de l'ordre du temps studieux que de celui des activités périscolaires. Nécessité de « temps libres », activités non encadrées. Intervention des ETAPS pour aider les enfants à ré-apprendre à jouer ...

4 - Temps périscolaires

Garderie septembre/octobre :

matin : 43 enfants ; mercredi midi : 31 enfants ; 16 h/17h : 19 enfants ;

temps studieux (études dirigées) : 64 enfants ; 17 h/18 h : 57 enfants.

Études : 4 études mises en place quotidiennement (accueil entre 18 et 20 élèves par classe)

Mosaïque : travail sur un projet d'éveil à la culture, ainsi que l'aide aux devoirs (à 17h30)

Activités du soir (16 / 17h) :

activités prévues pour accueillir 18 enfants ; accueil réel : entre 8 et 12 enfants

Le faible effectif s'explique par une demande plus forte de temps studieux que de prise en charge en activités ludiques. L'an dernier, moyenne de 12 enfants sur ces temps d'activités.

- Constat : aujourd'hui, les parents choisissent le temps studieux plus que celui des activités.

Questionnement : le renouvellement des activités est peut être à revoir, ainsi qu'une plus grande information sur le site (municipal) pour les parents, le journal municipal (7/7).

Mairie : difficulté de la présentation de nouvelles activités, car fin mars, le choix pour l'année scolaire suivante est déjà arrêté (sur le plan budgétaire).

Certaines activités manquent de suivi : les enfants n'ont pas vu le résultat de leur investissement dans certaines activités de production et sont frustrés.

D'autres activités par contre (entre midi et 14 h) sont très bien encadrées et suscitent l'engouement des enfants.

Activités du CEJ :

Question des parents : pourquoi l'offre des activités est-elle restreinte par rapport à l'an dernier ?

Réponse de la mairie : un certain nombre d'intervenants a souhaité arrêté les interventions (lire et faire lire, chorale, yoga). Deux nouvelles activités ont cependant été trouvées cette année (fresque et sophrologie). Les ETAPS réalisent un excellent travail autour de la remise à l'ordre du jour de jeux ; cela permet de limiter des conflits. La baisse d'activités permet de libérer des salles qui sont alors utilisées par mauvais temps, pour que les enfants soient à l'intérieur. De plus les baisses budgétaires contraignent à revoir les activités. Cependant un enjeu principal est rempli : renforcer le taux d'encadrement (de 1/24 le ratio est passé à 1/14 enfants). La formation du personnel (Greta) est aussi suivie pour que les encadrants deviennent de réels animateurs ; il leur est demandé de travailler sur un planning d'activités afin qu'une organisation concrète émerge. Du matériel est fourni par la mairie. Des ateliers d'analyse de pratiques pour le personnel encadrant existent.

La pause méridienne est bien aménagée, le manque de personnel est pallié par la mise en place de jeux. Moins d'enfants sont donc inscrits au CEJ.

Restauration : 118 enfants inscrits

5 - Utilisation de la salle polyvalente

Mairie :

La restauration a été agrandie et cette salle est utilisée le matin et le soir sur le temps périscolaire. Le visuel de la salle à l'entrée de l'école est en effet un élément très important pour l'accueil du périscolaire.

Le personnel fait l'accueil du périscolaire, puis l'entretien de désinfection avant la restauration.

Suite aux rencontres entre la mairie et les enseignants, il avait été proposé une salle à Lionel Terray pour effectuer une activité sportive dans le temps de classe, et remplacer la salle polyvalente. Sinon, la salle de classe est disponible au fond du bâtiment neuf (haut de l'école). De fait, le temps de trajet jusqu'au gymnase limite l'accès aux activités sportives hors ETAPS (éducateurs sportifs)

Un préau supplémentaire a été demandé à la mairie. Réponse des techniciens : il serait pris sur l'espace vert dans la continuité du bâtiment neuf, avec un système de préau ouvert (bâches tendues). Discussion sur l'opportunité du choix de ce lieu ... Différentes propositions de lieux sont évoquées. Il est demandé à avoir une discussion directe entre services techniques et enseignants. Mme Tari propose de demander à Mr Badreddine de fixer une réunion entre l'équipe enseignante et les services techniques pour aborder diverses solutions. Heure à prévoir : 11 h 45, sur l'école.

6 - Alerte incendie

Il a été procédé à un exercice d'évacuation « alerte incendie » le jeudi 15 octobre 2015, matin. Tout s'est passé correctement. Tous les enfants étaient sortis en moins de 2 minutes.

Un prochain exercice sera programmé lors du 2nd trimestre.

7 - Divers

La date de ce conseil d'école a du être modifiée sur demande du ministère pour nous rappeler la stricte concordance des dates par rapport aux élections de parents d'élèves.

La directrice
Mme THEVENARD

